

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE 3

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE AVANCÉE

Franz Carlen
Franz Gianini
Anton Riniker

Edition 2026

Edition originale en allemand

Finanzbuchhaltung 3 – Höhere Finanzbuchhaltung

18^e édition 2024

© Verlag SKV AG, Zurich

Franz Carlen

- Lic. oec. et professeur de branches commerciales
- Enseignant dans la formation d'adultes avec accent sur la comptabilité financière
- Expert aux examens et auteur des questions d'examen dans le domaine de la finance et de la comptabilité pour divers examens professionnels avec diplôme fédéral

Franz Gianini

- Lic. oec. et professeur de branches commerciales
- Professeur à la Haute école zurichoise en sciences appliquées (ZHAW), département School of Management and Law
- Enseignant et conférencier dans la formation continue centrée sur la finance, la comptabilité, l'analyse financière, l'évaluation d'entreprise, les comptes consolidés, la présentation des comptes et les états financiers externes
- Expert aux examens et auteur des questions d'examen dans le domaine de la finance et de la comptabilité pour divers examens professionnels avec diplôme fédéral
- Propriétaire de Gianini Consulting (gianini.ch), Dübendorf

Anton Riniker

- Lic. oec. et professeur de branches commerciales
- Enseignant dans la formation d'adultes avec accent sur la finance et la comptabilité
- Expert d'examens et auteur des questions d'examen dans le domaine de la finance et de la comptabilité pour divers examens professionnels avec diplôme fédéral

Les trois auteurs ont une longue expérience de l'enseignement et des conférences dans la formation continue, notamment dans la finance et la comptabilité à la School of Management and Law de l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), à la KV Zürich Business School à Zurich, à la Controller Akademie de Zurich et dans d'autres écoles.

betterstudy

Swiss Online Education

Traduction

Nicolas Goumaz, Bossonnens, Otto Raemy, Fribourg

Mise en pages

Macgraph, Yves Gabioud, Puidoux

Relecture

SEC Formation, Fribourg

Catherine Vallat, Moutier

Edition 2026

© LEP Loisirs et Pédagogie SA, 2014

Le Mont-sur-Lausanne

ISBN Livre 978-2-606-02332-4

ISBN Edubase 978-2-606-02335-5

LEP 935147D1

I 0226 1.3MUS

Imprimé en Italie

www.editionslep.ch

Tous droits réservés.

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit, sans autorisation expresse de l'éditeur.

Avant-propos

Ce manuel technique et didactique constitue le troisième volume d'une série en trois parties. Il traite de la comptabilité et de la présentation des comptes d'opérations économiques et financières ayant des effets à long terme, à savoir la création d'entreprise et le financement par participations, les emprunts obligataires, la transformation de la forme juridique, la fusion, l'assainissement et la réduction de capital, la liquidation ainsi que la division d'entreprise.

Le manuel suppose des connaissances approfondies de la comptabilité en partie double.

Cet ouvrage est un outil destiné à la formation initiale et continue ainsi qu'à la pratique quotidienne. Il convient aussi bien à une utilisation en cours qu'à l'apprentissage en autodidacte. Le Code des obligations, le Code civil ainsi que la Loi sur la poursuite pour dettes et la faillite constituent des compléments indispensables. Le livre s'adresse non seulement aux étudiants, mais aussi aux praticiens qui considèrent la comptabilité comme un instrument essentiel de planification, de contrôle et de gestion.

Une attention particulière est portée à l'actualité et à l'ancrage dans la pratique.

- Le volume 1 traite de la comptabilité en cours d'exercice et lors de la clôture. Une attention particulière est vouée à l'actualité et aux références pratiques.
- Le volume 2 traite de cas particuliers de la comptabilité financière (comptabilité des succursales, affaires à la commission, en consortium et en participation, affacturage, leasing, produits dérivés et institutions de prévoyance professionnelle).

Les trois volumes se composent tous d'une partie théorique et d'une partie pratique.

- La 1^{re} partie contient toujours une théorie, présentée de manière succincte, simple et transparente, avec des exemples faciles à comprendre. Au besoin, la théorie est complétée par des graphiques et des tableaux.
- La 2^e partie contient des exercices destinés à mettre en pratique et à approfondir la matière. Ils ne doivent être résolus qu'après l'étude du chapitre correspondant dans la partie théorique.
- La 3^e partie contient les solutions détaillées avec la description du chemin à suivre. Les solutions servent à l'autocontrôle et offrent une manière efficace de travailler.

Le présent ouvrage

- constitue un moyen de préparation à la branche « Tenue et présentation des comptes » pour
 - divers examens professionnels supérieurs (brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité, brevet fédéral d'agent fiduciaire, experts en finance et controlling, experts fiscaux, experts fiduciaires, experts-comptables et analystes financiers);
 - diverses filières de formation pour cadres (par ex., haute école en économie, école de gestion commerciale, informaticiens de gestion);
 - examens de modules dans les filières Bachelor et Master des hautes écoles spécialisées et des universités, par exemple pour l'orientation économie d'entreprise et droit économique;
 - au diplôme d'enseignant d'école de commerce (diplôme d'enseignement au secondaire II);
- offre aux praticiens, membres de la direction, analystes financiers et journalistes financiers la possibilité d'acquérir une vision plus profonde des domaines précités.

Nous espérons que cet ouvrage vous sera utile dans votre travail et dans la réalisation de vos objectifs professionnels. Nous acceptons volontiers vos critiques constructives.

Les auteurs Franz Carlen, Franz Gianini, Anton Riniker

A propos de la 7^e édition française

Le nouveau droit de la société anonyme, entré en vigueur en 2023, ainsi que le droit de la comptabilité et de la présentation des comptes constituent des bases légales essentielles pour le présent ouvrage, mais aussi pour les deux autres ouvrages de cette série en trois tomes (voir la brève présentation à la page 5).

Par rapport à la dernière édition, les mises à jour suivantes ont été effectuées, en plus de quelques corrections mineures :

Théorie

Section 68 – Types de bilans déficitaires

La *subdivision selon le droit commercial* aux pages 88 à 91 a été complétée en s'appuyant sur le Manuel suisse d'audit (MSA), tome *Comptabilité et présentation des comptes*, paru à la mi-2023.

Un nouveau sous-chapitre intitulé « Réévaluation des immeubles et des participations », basé sur l'art. CO 725c, a été ajouté aux pages 92 à 95. Il comprend :

- une explication et une présentation de l'art. CO 725c,
- une comparaison entre les fonds propres comptables et les fonds propres protégés,
- le calcul du montant maximal de réévaluation en cas de perte de capital et de surendettement,
- ainsi que la présentation des bilans avant et après la réévaluation.

Exercices

Partie 6 – Assainissement et réduction de capital

Deux nouveaux exercices ont été ajoutés :

6.8 Perte de capital, surendettement et montant maximal de réévaluation au passif

6.9 Assainissement et dispositions du droit commercial

La numérotation des exercices suivants a été adaptée.

Droit commercial et droit fiscal

Les dispositions du droit commercial (droit de la société anonyme et droit comptable) prévoient que :

- les apports libérés soient comptabilisés dans le compte **Réserve légale issue du capital**, et
- les réserves provenant des bénéfices non distribués soient comptabilisées dans les comptes **Réserve légale issue du bénéfice** et **Réserves facultatives issues du bénéfice**.

Selon le droit fiscal (Réforme de l'imposition des entreprises II), le remboursement des apports libérés (agio et contributions des détenteurs de droits de participation) n'est plus soumis à l'impôt anticipé ni à l'impôt sur le revenu (**principe des apports en capital**).

Pour bénéficier de l'exonération fiscale, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Les apports en capital doivent figurer au passif du bilan sous le compte **Réserves issues d'apports en capital**.
- L'Administration fédérale des contributions doit avoir reconnu ces apports comme exonérés d'impôt.

En pratique, la **Réserve légale issue du capital** est donc subdivisée en deux sous-comptes :

- **Réserves issues d'apports en capital** (exonérées d'impôt), et
- **Autres réserves issues du capital** (non exonérées d'impôt).

Dans le présent ouvrage, tant dans la théorie que dans les exercices, la **Réserve légale issue du capital** mentionnée est considérée comme reconnue par l'administration fiscale et exonérée d'impôt. Si cette réserve n'est pas exonérée, une indication est donnée, ou le compte porte alors le nom **Autres réserves issues du capital**.

Les dispositions légales citées du droit de la société anonyme se réfèrent à la version actualisée du **nouveau droit de la société anonyme**. Certains articles ont été supprimés, complétés, reformulés ou renumérotés.

Table des matières

		Théorie	Exercices
1	1 La comptabilité de l'entreprise	10	130
	11 Rôles de la comptabilité	10	
	12 Domaines de la comptabilité	11	
	13 Caractéristiques de la comptabilité financière avancée	12	
2	2 Fondation d'entreprise et financement par participation	13	131
	21 Questions à résoudre	13	
	22 Formes d'entreprise	14	
	23 Entreprise individuelle	15	
3	24 Société en nom collectif	19	
	25 Société anonyme	21	
	26 Augmentation du capital-actions	27	
	27 Propres actions (propres parts du capital)	35	
4	3 Emprunts obligataires	39	161
	31 Types d'obligations	39	
	32 Formes d'émission et de placement	40	
	33 Emprunt obligataire ordinaire	41	
	34 Emprunt convertible	45	
	35 Emprunt à option	49	
5	4 Transformation de la forme juridique	53	179
	41 Genres	53	
	42 Déroulement et phases	54	
6	43 Transformation d'une entreprise individuelle en société en nom collectif	55	
	44 Transformation d'une société en nom collectif en entreprise individuelle	57	
	45 Transformation d'une entreprise individuelle en société anonyme	59	
	46 Transformation d'une société en nom collectif en société anonyme	62	
7	5 Fusion	65	198
	51 Concentration d'entreprises	65	
	52 Notion de fusion	66	
	53 Formes de fusion	67	
8	54 Déroulement d'une fusion proprement dite (au sens de la loi sur la fusion) et d'une quasi-fusion de deux sociétés anonymes avec échange d'actions	68	

	Théorie	Exercices
55	Evaluation de l'entreprise et des actions	69
56	Détermination du rapport d'échange et modification de la valeur des actions	71
57	Echange d'actions et reprise des actifs et des fonds étrangers (absorption et combinaison)	74
58	Différences de valeur	80
59	Reprise sur une base de participation (quasi-fusion)	82
6	Assainissement et diminution du capital	85 229
61	Définition et causes de l'assainissement	85
62	Types de bilans déficitaires	86
63	Mesures d'assainissement financières	96
64	Comptabilisation de l'assainissement ; compte d'assainissement	98
65	Possibilités de diminution du capital	101
7	Liquidation	107 259
71	Définition	107
72	Formes de liquidation et motifs de dissolution	107
73	Déroulement d'une liquidation volontaire	108
74	Comptabilisation de la liquidation ; comptes de gestion de liquidation	109
75	Termes comptables relatifs à la liquidation	110
76	Bilan d'ouverture de liquidation, compte de résultat de liquidation et bilan de clôture de liquidation	111
8	Scission d'entreprise	116 269
81	Définition	116
82	Raisons	116
83	Formes de scissions	116
	Table des matières des exercices	124
	Index des mots-clés	276

1 La comptabilité de l'entreprise

1

11 Rôles de la comptabilité

2

3

4

5

6

7

8

L'entreprise utilise la comptabilité comme :

Instrument de planification et de décision

Les cadres ont besoin de chiffres pour planifier et prendre des décisions.

Instrument de contrôle

Il convient de suivre et de contrôler le développement continu de l'entreprise.

Instrument de gestion

Il est possible d'influencer considérablement le comportement des personnes actives dans l'entreprise en fixant des objectifs quantitatifs.

La comptabilité fournit des informations pour les groupes suivants :

Instances internes

- Membres du Conseil d'administration
- Cadres

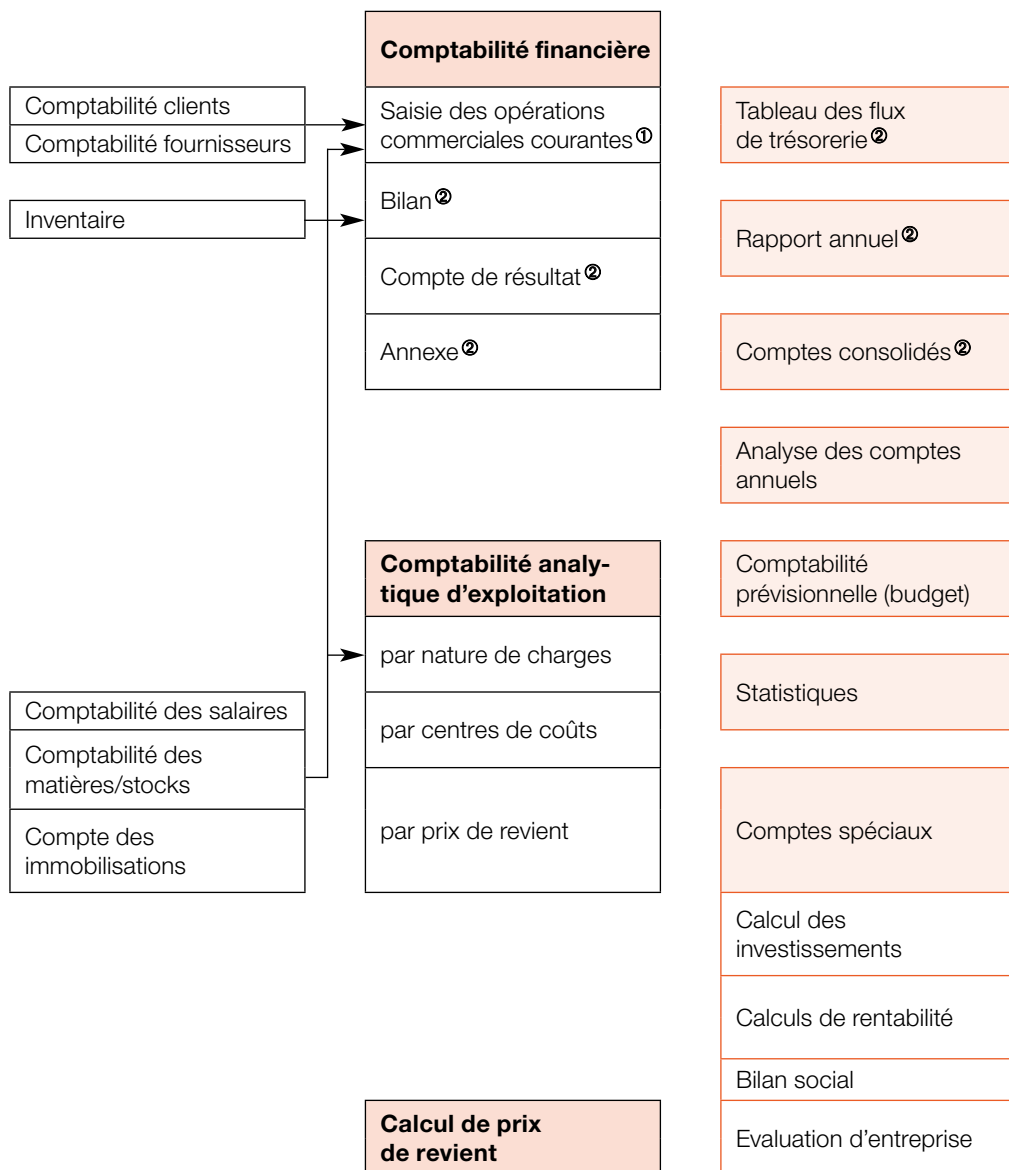
Instances externes

- Bailleurs de fonds (créanciers et détenteurs de parts)
- Administration fiscale, clients, concurrence

Domaines auxiliaires

Domaines principaux

Domaines complémentaires



① Selon le CO, il s'agit ici de la tenue des comptes.

② Selon le CO, ceci fait partie de la présentation des comptes.

Exercices

1

2

3

4

5

6

7

8

Table des matières

		Théorie	Exercices
1	1 La comptabilité de l'entreprise	10	130
	1.1 Rôles de la comptabilité		130
	1.2 Domaines de la comptabilité		130
	1.3 Caractéristiques de la comptabilité financière avancée		130
2	2 Fondation d'entreprise et financement par participation	13	131
	2.1 Personnes morales		131
	2.2 Responsabilité des associés en cas de faillite d'une société en nom collectif		131
	2.3 Répartition des bénéfices dans une société en nom collectif		131
	2.4 Corporations particulières		131
	2.5 Fondation d'une entreprise individuelle		132
	2.6 La position de l'épouse en cas de faillite de son mari		132
	2.7 La position de l'associé tacite en cas de faillite de l'entreprise individuelle		133
	2.8 Fondation d'une entreprise individuelle avec participation de l'épouse		133
	2.9 Partage successoral et reprise des affaires par les héritiers		135
	2.10 Fondation d'une société en nom collectif		137
	2.11 Admission d'un nouvel associé		138
	2.12 Clôture d'une société en nom collectif et admission d'un nouvel associé		140
	2.13 Fondation d'une société anonyme par apports en nature, cours d'émission : au pair, libération : 100 %		142
	2.14 Fondation d'une société anonyme par apports en espèces, cours d'émission : au-dessus du pair, libération 50 %		143
	2.15 Fondation d'une société anonyme par reprise de biens, cours d'émission : au pair, libération : 100 %		143
	2.16 Libération du capital-actions non encore versé et annulation d'actions		144
	2.17 Fondation d'une société anonyme par dissolution de la communauté héréditaire		146
	2.18 Financement avec et sans prêt d'actionnaires		147
	2.19 Prix d'émission de l'action et sa valeur avant l'augmentation du capital-actions		147
	2.20 Charge en pour-cent de l'augmentation de capital		148
	2.21 Calcul du droit de souscription à valeur nominale égale		148
	2.22 Calcul du droit de souscription à valeur nominale égale et comptabilisation d'une augmentation ordinaire du capital-actions avec apport externe		148
	2.23 Calcul du droit de souscription à valeur nominale égale et comptabilisation du droit de souscription chez l'actionnaire		149

	Théorie	Exercices
2.24 Calcul du droit de souscription en cas de valeurs nominales différentes		150
2.25 Calcul du droit de souscription en cas de valeurs nominales et de catégories de titres différentes		150
2.26 Calcul du prix d'émission des actions		151
2.27 Uniformisation du capital-actions et augmentation ordinaire du capital-actions		151
2.28 Augmentation en espèces du capital-actions, actions gratuites et dividende en espèces		153
2.29 Augmentation ordinaire du capital-actions par émission d'actions gratuites et libération avec compensation et apport externe		154
2.30 Clôture et répartition du bénéfice pour une société anonyme et émission d'actions gratuites et de bons de jouissance		155
2.31 Augmentation conditionnelle du capital-actions et émission d'options d'actionnaires gratuites (options call)		158
2.32 Augmentation du capital avec marge de fluctuation		159
2.33 Augmentation conditionnelle du capital-actions pour des options sur actions de collaborateurs		160

3	Emprunts obligataires	39	161
3.1	Comparaison d'émissions au-dessus et au-dessous du pair		161
3.2	Emission et remboursement d'un emprunt et paiement de l'intérêt		162
3.3	Remboursement d'un emprunt échu et conclusion d'un nouvel emprunt		163
3.4	Emprunt obligataire indexé		164
3.5	Rachat des propres obligations		165
3.6	Emprunt convertible avec paiement d'un supplément et deux variantes pour la mise à disposition des titres de participation		165
3.7	Emprunt convertible avec paiement d'un supplément Augmentation conditionnelle du capital-actions		166
3.8	Emprunt convertible avec protection contre la dilution du capital Augmentation conditionnelle du capital-actions		168
3.9	Emprunt convertible Augmentation conditionnelle du capital-actions et achat de ses propres actions sur le marché		170
3.10	Emprunt convertible avec option put Augmentation conditionnelle du capital-actions		171
3.11	Emprunt à option avec deux variantes pour la mise à disposition des titres de participation		173
3.12	Emprunt à option Augmentation conditionnelle du capital de participation		174

	Théorie	Exercices
3.13 Emprunt à option Augmentation conditionnelle du capital-actions		175
3.14 Emprunt à option avec remboursement au-dessus du pair Augmentation conditionnelle du capital-actions		176
4 Transformation de la forme juridique	53	179
4.1 Transformation d'une entreprise individuelle en société en nom collectif		179
4.2 Fondation d'une Sàrl par réunion de deux entreprises individuelles		180
4.3 Transformation d'une société en nom collectif en entreprise individuelle		182
4.4 Transformation d'une entreprise individuelle en société anonyme avec comptabilisation de la réévaluation		184
4.5 Transformation d'une entreprise individuelle en société anonyme sans comptabilisation de la réévaluation		186
4.6 Dissolution d'une société en nom collectif et fondation d'une société anonyme		188
4.7 Transformation d'une société en commandite en société anonyme		190
4.8 Fondation d'une société en nom collectif et transformation en société anonyme		193
5 Fusion	65	198
5.1 Evaluation de l'entreprise et des actions		198
5.2 Calcul de diverses valeurs d'évaluation		199
5.3 Modification de la valeur des actions		201
5.4 Adaptation de la valeur des actions		204
5.5 Adaptation de la valeur substantielle		204
5.6 Adaptation de la valeur interne		205
5.7 Fusion avec différences de valeur		206
5.8 Absorption avec paiements de soulte et de dédommagement		207
5.9 Fusion avec dilution du capital et différences de valeur		208
5.10 Fusion avec adaptation préalable des valeurs des actions par versement et paiement de réserves		210
5.11 Fusion avec émission de nouvelles actions à un prix préférentiel pour les actionnaires de la société transférante		212
5.12 Fusion avec participation minoritaire de la société transférante à la société reprenante		214
5.13 Absorption d'une filiale (participation = 100 %)		216
5.14 Fusion avec participation minoritaire de la société reprenante à la société transférante		217
5.15 Combinaison		220

	Théorie	Exercices
5.16 Quasi-fusion Augmentation ordinaire et avec marge de fluctuation du capital		222
5.17 Quasi-fusion Obligations convertibles, augmentation conditionnelle du capital-actions		223
5.18 Quasi-fusion Augmentation ordinaire du capital-actions		224
5.19 Quasi-fusion Augmentation avec marge de fluctuation du capital		227
5.20 Types de concentration d'entreprises Absorption, quasi-fusion, acquisition (= achat)		228
6 Assainissement et diminution du capital	85	229
6.1 Liquidités et bilan déficitaire		229
6.2 Cause de l'assainissement		229
6.3 Bilan déficitaire et surendettement		230
6.4 Surendettement		230
6.5 Bilans déficitaires, avec et sans perte de capital et surendettement		231
6.6 Assainissement par modification des fonds propres et étrangers		232
6.7 Revalorisation d'actifs		232
6.8 Perte de capital, surendettement et montant maximal de réévaluation du côté du passif		234
6.9 Assainissement et dispositions du droit commercial		235
6.10 Assainissement d'une compagnie maritime		236
6.11 Assainissement d'une banque		237
6.12 Assainissement selon différentes mesures ainsi que compensation de la perte avec des bénéfices d'assainissement proprement et improprement dits		239
6.13 Assainissement par des mesures sur les fonds propres et optimisation des réserves issues du capital		240
6.14 Assainissement avec concordat judiciaire		241
6.15 Assainissement et concentration d'entreprises		244
6.16 Assainissement et restructuration du capital		249
6.17 Rachat de propres actions (au-dessous du pair) et diminution immédiate du capital		252
6.18 Rachat de propres actions (au-dessus du pair) et diminution immédiate du capital		254
6.19 Rachat de propres actions (au-dessus du pair) et diminution ultérieure du capital		255
6.20 Rachat d'actions avec options put et diminution de la valeur nominale		257

		Théorie	Exercices
7	Liquidation	107	259
7.1	Liquidation d'une société anonyme sans activité commerciale ordinaire durant la phase de liquidation		259
7.2	Liquidation d'une société en nom collectif avec activité commerciale ordinaire durant la phase de liquidation		260
7.3	Liquidation d'une société anonyme avec excédent de liquidation		262
7.4	Liquidation concordataire d'une entreprise individuelle		264
7.5	Faillite d'une société en commandite		266
7.6	Liquidation d'une Sàrl		267
8	Scission d'entreprise	116	269
8.1	Dissociation		269
8.2	Séparation		270
8.3	Spin-off et remise de droits d'acquisition onéreuse d'actions de la partie d'entreprise séparée		271
8.4	Division		273
8.5	Scission d'entreprises selon deux méthodes (dissociation et séparation)		274

1 La comptabilité de l'entreprise

1.1 Rôles de la comptabilité

Exercice Quelles sont les fonctions de la comptabilité de l'entreprise ?

1.2 Domaines de la comptabilité

Exercices **A** Quels sont les différents domaines de la comptabilité ?

B Dans le compte de résultat publié, les amortissements s'élèvent à CHF 10 000.–. Des réserves latentes de CHF 3000.– ont été constituées durant la période comptable écoulée. Quel est le montant relevant de la

1 comptabilité financière ?

2 comptabilité analytique d'exploitation ?

C Lequel de ces montants sert de base au calcul des coûts ?

1.3 Caractéristiques de la comptabilité financière avancée

Exercices **A** Pourquoi l'écriture « Caisse à Banque » ne relève-t-elle pas de la comptabilité financière avancée ?

B Citez des exemples d'opérations qui se produisent rarement et qui ont des incidences à long terme.

2.1 Personnes morales

Exercice

Cochez d'une croix les personnes morales.

- | | |
|--|--|
| 1 ☐ Société anonyme | 4 ☐ Association |
| 2 ☐ Directeur d'une SA | 5 ☐ Fondation |
| 3 ☐ Entreprise individuelle | 6 ☐ Juriste |

2.2 Responsabilité des associés en cas de faillite d'une société en nom collectif

Exercice

A quelles conditions les associés sont-ils responsables avec leurs biens personnels? (Cocher les réponses correctes.)

- 1 ☐ Les fonds propres ne permettent pas de régler complètement les dettes envers les créanciers.
- 2 ☐ La fortune commerciale ne suffit pas pour rembourser entièrement les fonds étrangers.
- 3 ☐ La perte reportée est plus petite que les autres fonds propres.
- 4 ☐ La différence entre la fortune commerciale disponible et les fonds étrangers est négative. (La fortune commerciale moins les fonds étrangers est inférieure à zéro.)

2.3 Répartition des bénéfices dans une société en nom collectif

Situation initiale

Une société en nom collectif réalise un bénéfice net de CHF 24 000.–. Trois associés y participent à concurrence des apports suivants:

A: CHF 80 000.–, B: CHF 60 000.–, C: CHF 100 000.–

Exercice

Quelle est la part revenant à chacun si les bénéfices sont partagés conformément au CO?

2.4 Corporations particulières

Exercice

Quelle corporation

- 1 représente une forme mixte parce que sa structure repose en partie sur un apport en capital, en partie sur la personnalité?
- 2 poursuit par une action commune une maximalisation de l'utilité pour ses membres?
- 3 n'est pas régie par le CO?

2.5 Fondation d'une entreprise individuelle

Situation initiale

K. Keller fonde une entreprise individuelle.

Faits comptables

- 1 a Il vire CHF 10 000.– sur un compte commercial bancaire nouvellement ouvert et
b apporte un véhicule d'une valeur de CHF 20 000.–.
- 2 a Sa femme verse CHF 35 000.– sur le compte commercial bancaire et
b remet à l'entreprise individuelle des obligations (valeur nominale CHF 5000.–) au cours boursier de 110 %, les deux fois avec l'intention d'accorder un prêt.

Exercices **A** Quelles sont les écritures de fondation ?

B Etablissez le bilan de fondation.

2.6 La position de l'épouse en cas de faillite de son mari

Situation initiale

La faillite contre M. Muster est ouverte.

Bilan aux valeurs de liquidation

Actifs divers	185 000	Fonds étrangers ^①	250 000
		Fonds propres	155 000
		Report de perte	–220 000
	<u>185 000</u>		<u>185 000</u>

L'apport de l'épouse de CHF 80 000.– est compris dans les fonds propres. L'apport a été effectué sur la base de la volonté expresse de l'épouse de participer à l'entreprise. M. Muster n'a aucune fortune privée saisissable et n'a pas de dettes personnelles.

Exercices Quel est le montant qui revient à l'épouse en cas de faillite sachant que les époux vivaient sous le régime matrimonial suivant ?

A Participation aux acquêts

B Séparation de biens

Exercice supplémentaire

C Quelle est la part revenant à l'épouse en cas de faillite de l'entreprise individuelle si les conjoints vivent sous le régime de la participation aux acquêts et que les CHF 80 000.– ont été accordés expressément à titre de prêt et présentés comme tels dans le bilan ?

^① Contiennent uniquement des créanciers ordinaires (= créanciers de la 3^e classe).

2.7 La position de l'associé tacite en cas de faillite de l'entreprise individuelle

Situation initiale

L'entreprise individuelle F. Fischli, à laquelle G. Ganter est intéressé en tant qu'associé tacite avec un apport de 100, est mise en faillite. F. Fischli apparaît aux yeux du monde extérieur comme le seul propriétaire de l'entreprise individuelle.

Bilan de l'entreprise individuelle F. Fischli (chiffres abrégés)

Actifs divers	180	Fonds étrangers divers	300
		Fonds propres	200
		Report de perte	-320
	<u>180</u>		<u>180</u>

La liquidation des actifs de l'entreprise permet de dégager un produit de 130.

Exercice

Avec quel montant Messieurs F. Fischli et G. Ganter doivent-ils répondre personnellement avec leur fortune privée des dettes non couvertes de l'entreprise ?

2.8 Fondation d'une entreprise individuelle avec participation de l'épouse

Situation initiale

Stephan Feusi fonde une entreprise individuelle. Il vit sous le régime ordinaire de la participation aux acquêts. Son épouse désire que sa participation financière n'apparaisse pas dans la comptabilité.

Plan comptable

Banque, Titres, Marchandises, Combustible, Mobilier et équipements, Biens immobiliers, Dettes résultant de L&P, Dette de l'intérêt hypothécaire (= Compte de régularisation passif), Hypothèques, Fonds propres.

Faits comptables

- 1 Feusi vire CHF 16 900.– sur le compte bancaire de l'entreprise individuelle.
- 2 Il apporte des obligations cotées en bourse d'une valeur de CHF 28 400.–.
- 3 Son épouse vire CHF 60 000.– sur le compte bancaire de l'entreprise individuelle.
- 4 Elle apporte 50 actions cotées en bourse au cours de CHF 1 600.– par action.